

18

LEUR PROJET POUR CASSER L'ÉCOLE

AUGMENTER
DE 25% LE TEMPS
DE PRÉSENCE
DES ENSEIGNANTS
ET SUPPRIMER
25% DES POSTES

CE QUE VEUT FAIRE LA DROITE

Le Parti Les Républicains veut conditionner toute revalorisation des enseignants à l'augmentation de 25% de leur « obligation de service ».



►► « L'OBLIGATION DE SERVICE »

désigne les heures de cours ou de suivi individualisé effectuées par les enseignants, donc la présence effective devant les élèves.

Elle est aujourd'hui de :

► 24h/ semaine dans le primaire

► entre 15 et 18h/ semaine dans le second degré :

► 15h pour les professeurs agrégés

► 17h pour les professeurs agrégés de la discipline d'éducation physique

► 18h pour les professeurs certifiés, adjoints d'enseignement et professeurs de lycée professionnel

Ces « obligations de service » hebdomadaires doivent être assurées sur **36 semaines d'enseignement** (équivalent à 180 jours de classe) :

CELA ÉQUIVAUT À

8 MOIS



6 MOIS

COMME
L'AFFIRME
NICOLAS SARKOZY

Pour la droite, cela reste trop faible et les enseignants ne « travailleraient » donc pas assez.

Il « suffirait » par conséquent d'augmenter le nombre d'heures de cours des enseignants de 25% pour compenser la perte de 25% des postes dans l'enseignement public que prévoit la droite pour faire des économies !

Pratique ! Sauf que la réalité est toute autre.

POUR VOUS CE SERAIT

POUR LES ÉLÈVES



►► UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

puisque l'augmentation de 25% du temps de présence des enseignants ne compense pas la suppression de 25% des postes dans l'enseignement public, soit 150 000 enseignants de moins.



Les classes passeront de 25-30 élèves/classe à 25-37 élèves/classe



► UNE QUALITÉ D'ENSEIGNEMENT AU RABAIS

► puisque **le travail des enseignants ne se limite pas au temps passé devant les élèves !**

Outre les heures de cours, il comprend également le travail préparatoire, la documentation et la correction des épreuves.



CELA REPRÉSENTE

► en plus des 20h (premier degré) à 25h34 (second degré) en moyenne passées devant les élèves pour les cours et le suivi individualisé, les enseignants consacrent :

► **12h57 aux activités pédagogiques** (corrections, préparation des cours, documentation et recherches) **dans le premier degré et 15h45 dans le second.**

► **2h26 aux activités avec la communauté éducative** (travail avec d'autres enseignants, rencontres et réunions avec les parents) **dans le premier degré et 2h45 dans le second.**

► **3h10 aux autres obligations** (heures de décharge et autres) **dans le premier degré et 2h40 dans le second**

► **soit un temps de travail hebdomadaire total de 44h07 dans le premier degré et 41h15 dans le second¹.**

► **Augmenter le temps de présence devant les élèves, c'est donc mécaniquement diminuer les autres activités aujourd'hui comprises dans le temps de travail déjà chargé des enseignants.**



CE QUI SE TRADUIRA PAR



► **DES ENSEIGNEMENTS DE MOINS BONNE QUALITÉ**

puisque les enseignants auront dû diminuer le temps de préparation de leurs cours et leurs recherches.



► **MOINS DE SORTIES PÉDAGOGIQUES OU DE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE**

puisque les enseignants auront moins de temps à y consacrer.



► **DES ENSEIGNANTS MOINS BIEN FORMÉS**

puisqu'ils n'auront plus le temps de se former régulièrement.

POUR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



► **MOINS DE TEMPS DE RÉUNIONS ET DE RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS**

pour échanger sur la scolarité des élèves.



► **MOINS DE SUIVI AVEC LES ASSOCIATIONS PÉRISCOLAIRES**

et moins d'enseignants bénévoles dans les associations.



► **UN MÉTIER MOINS ATTRACTIF**

cette décision détournerait les jeunes d'un métier déjà exigeant et difficile.

¹ Source : Enquête Emploi du temps 2010 – INSEE, traitement et calculs DEPP

ILS L'ONT DÉJÀ TENTÉ

En 2012, Nicolas Sarkozy promettait déjà aux enseignants de « *travailler plus pour gagner plus* », justifiant ainsi sa décision de supprimer 80 000 postes.

SUPPRESSION

**80 000
POSTES**



RÉSULTATS

- des classes surchargées
- un accompagnement individualisé des élèves rendu impossible
- des enseignants non remplacés
- une formation initiale et continue des enseignants anéantie



CE QUE NOUS AVONS FAIT

CRÉATION



**60 000 POSTES
DANS L'ÉDUCATION**



REVALORISATION

**DES RÉMUNÉRATIONS ET
CARRIÈRES ENSEIGNANTES**